

# Convention on Health Analysis and Management

## CHAM 2015

### La connexion dans les territoires, de la maison du malade au CHU

*Philippe Domy, Olivier Guérin, Stéphane Régnault, Sébastien Robineaux, Pierre Simon*  
*Modérateur : Jean-Daniel Flaysakier*

#### **1. La France, une pionnière de la télémédecine, mais devant encore amplifier son effet de développement**

Voici 20 ans que la France déploie des dispositifs de télémédecine. Toutefois, leur développement se heurte à des freins, renvoyant essentiellement à des motifs financiers, de facturation et, finalement, de visibilité. La France présente un niveau d'excellence pour procéder à des expérimentations, mais pêche parfois lorsqu'il est temps de passer à un stade de généralisation.

#### **2. Rompre avec l'isolement et réaliser des économies : le double avantage de la télémédecine**

Si elle permet de contrecarrer l'isolement des territoires, la télémédecine constitue également une importante source d'économies. Il ne faut pas oublier que les patients de la Sécurité sociale sont les premiers clients des taxis ! Il est donc urgent d'agir et surtout de faire en sorte de cadrer le mode de valorisation et de facturation du dispositif.

#### **3. Prévenir et les hospitalisations évitables**

L'enjeu premier des objets connectés et de la télémédecine consiste à suivre au quotidien les malades souffrant de maladies chroniques (insuffisance respiratoire, diabète, etc.). Les indicateurs collectés au quotidien permettraient d'émettre des alertes et de modifier le traitement de ces patients, pour éviter qu'ils n'en viennent au final à être hospitalisés en urgence. Il s'agit en d'autres termes de renforcer la prévention des situations de crise et de limiter les hospitalisations aux situations qui le justifient.

#### **4. Le rôle du médecin traitant dans le dispositif de télémédecine et l'optimisation des usages et du système global de soins**

Avoir recours à un spécialiste au travers de la télémédecine pourrait conduire le médecin traitant à se sentir dépossédé de son rôle. Toutefois, les médecins semblent être prêts à envisager cette évolution des pratiques. En réalité, le premier obstacle est technologique. Concrètement, les cabinets des médecins traitants ne sont pas équipés pour s'inscrire dans le dispositif de télémédecine. Les médecins doivent être accompagnés dans ce mouvement, lequel permettrait dans les territoires isolés de renforcer le temps médical pouvant être proposé aux habitants. Il est donc fondamental de fonder la réflexion sur les usages et sur le renforcement de la qualité du système global de soins.